

Lyon, le 9 mars 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EXPÉRIMENTATION DE PIÉTONISATION D'UNE PORTION DU COURS CHARLEMAGNE  
46 ARBRES SONT EN COURS DE PLANTATION

Afin d'accompagner le prolongement du tramway T2 lancé par le Sytral le 24 mars jusqu'à l'arrêt Hôtel de Région-Montrochet, La Métropole et la Ville de Lyon ont décidé d'expérimenter la piétonisation du cours Charlemagne entre la rue Montrochet au sud et le quai Antoine Riboud au nord. Avec l'appui de la SPL Lyon Confluence, les deux collectivités ont procédé à une large concertation qui a révélé le besoin de végétalisation et d'apaisement du secteur. Dès cette semaine la Métropole de Lyon procède à la plantation de 46 arbres de façon pérenne. Les futurs aménagements provisoires seront livrés d'ici début avril.

La concertation qui a eu lieu en décembre dernier par l'entremise d'entretiens individuels sur site et d'un questionnaire en ligne, ainsi que la réunion publique du 3 février, ont permis de faire ressortir le besoin d'un espace public plus végétalisé, sur lequel les piétons et les cyclistes pourront trouver leur place en toute sécurité, en insistant sur la nécessité de créer un espace à hauteur d'enfants.

Afin de répondre l'exigence de végétalisation, la Métropole de Lyon va procéder à partir du 8 mars et tout au long du mois à la plantation de 46 arbres en pleine terre sur l'ensemble du secteur. La plantation de 29 arbres au niveau des gradins de la darse et de 17 sur l'esplanade François Mitterrand participera à l'émergence d'une continuité entre ces deux espaces. Quatre essences d'arbres différentes ont été choisies : Melia Azedarach, Févier (Gleditsia inermis Skyline), Chêne (Quercus Cerris et Imbricaria) et Celtis Sinensis.



Pour Pierre ATHANAZE, Vice-Président en charge de l'Environnement « La grande concertation autour de l'expérimentation de piétonisation sur cette portion du cours Charlemagne a fait clairement ressortir la nécessité de végétaliser. Partout dans la Métropole ce besoin se fait ressentir, et partout notre volonté est de développer la présence du végétal, en proposant de nouveau lieu de respiration, de pollinisation.

Nous profitons de cette expérimentation pour augmenter le nombre d'arbres sur ce secteur de la Confluence. L'objectif de ces plantations pérennes est bien de lutter contre les îlots de chaleur et ainsi proposer des espaces ombragés pour les habitantes et les habitants du quartier. »

## Contacts presse

Métropole de Lyon

Nicolas PEREZ [nicolas.perez@grandlyon.com](mailto:nicolas.perez@grandlyon.com)

04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59

Ville de Lyon

Leslie BRUNNER [Leslie.BRUNNER@mairie-lyon.fr](mailto:Leslie.BRUNNER@mairie-lyon.fr)

04 72 10 31 56 / 06 79 42 36 94

L'arrivée de ces arbres, qui ont vocation à rester quelle que soit l'issue de l'expérimentation, constitue la première étape de l'aménagement de ce secteur. **Le cours Charlemagne, du quai Riboud au nord à la rue Montrochet au sud, sera totalement fermé à la circulation automobile dans la matinée du mardi 23 mars**, pour ainsi devenir une voie piétonne le temps de l'expérimentation. Des panneaux d'information vont être installés à partir du 15 mars.

Avec le prolongement du tramway T2 le 24 mars par le SYTRAL, la Métropole, la Ville et la SPL Lyon Confluence procéderont à **l'installation des aménagements provisoires jusqu'au 9 avril** avec l'appui d'*Alt Urbaines*. **Une réunion publique sera organisée le mercredi 24 mars à partir de 19h30 pour présenter l'ensemble de ceux-ci.**

Marquages au sol permettant de sécuriser l'ensemble des usages, plateforme pour accueillir des espaces déjeuners, modules ludiques pour enfants, pergola et espaces ombragés, modules vélos... plusieurs espaces vont ainsi prendre formes afin de tester les différents usages possibles. De nombreux ateliers et rencontres seront organisés tout au long de l'expérimentation afin de récolter le ressenti des usagers.

Valentin Lungenstrass, adjoint au Maire de Lyon en charge des mobilités *« Avec cet aménagement, Lyon se positionne dans la droite lignée de villes comme Barcelone ou Milan pour redonner plus d'espaces de vie et de fraîcheur aux habitantes et habitants. Davantage d'arbres, des abords commerciaux apaisés, des espaces ludiques et une continuité piétonne avec les jardins aquatiques en bord de Saône. »*

Les prochaines étapes :

- À partir du 8 mars : Plantation des arbres
- À partir du 15 mars : Installation des panneaux d'information
- Le 23 mars à 10h : Fermeture du cours Charlemagne dans le sens Nord-Sud du Quai Antoine Riboud à la rue Montrochet (pour rappel le sens Sud-Nord est déjà fermé par le chantier du T2 et restera fermé tout au long de l'expérimentation)
- Le 24 mars Prolongement du tramway T2 par le SYTRAL
- Le 24 mars à partir de 19h30 : Réunion publique (les modalités sont à venir)
- Du 24 mars au 9 avril : Installation des aménagements provisoires.

#### Contacts presse

Métropole de Lyon

Nicolas PEREZ [nicolas.perez@grandlyon.com](mailto:nicolas.perez@grandlyon.com)

04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59

Ville de Lyon

Leslie BRUNNER [Leslie.BRUNNER@mairie-lyon.fr](mailto:Leslie.BRUNNER@mairie-lyon.fr)

04 72 10 31 56 / 06 79 42 36 94